

# LA CANNE BLANCHE

**BULLETIN TRIMESTRIEL**

**Octobre - Novembre - Décembre**

**N ° 4 2 0 1 1**

**Bureau de dépôt Bruxelles X**

**N° d'agrément P207078**

**Photos de couverture : Les échevins ostendais découvrent leur ville d'un autre oeil – Monsieur Magis – Monsieur Bareel – Labo de Lumière.**

**Ligue Braille : nouvelle direction**

**Quel choix après l'école ?**

**Soutenez le Labo de Lumière**

**Entre Nous**

Rue d'Angleterre 57

1060 Bruxelles

Tél. : 02 533 32 11

IBAN : BE11 0000 0000 4848

BIC : BPOTBEB1

Rédaction et coordination : Catherine Claeys

Ont collaboré à ce n°: Nathalie Bourmadis, Stéphane Depoorter, Céline

Gurdebeke, Mohammed Hajjaoui, Noëlla Jardin, Bruno Liesen, Catherine

Meyfroid, Lies Paelinck, Marine Pomponio, Gérard Servais, Valérie Staal, Magda Van Waes.

Photos : Nathalie Bourmadis, Catherine Claeys, Lies Paelinck, Boyd Smith, Nicolas Vanbever.

Impression : Imprimerie Adam-Demortier

Abonnement : 10 euros à verser sur le compte IBAN : BE11 0000 0468 0248 –

BIC : BPOTBEB1 avec en communication : 'Abonnement Canne Blanche'.

Gratuit pour les personnes aveugles et malvoyantes. Disponible sur CD Daisy et sur le site web : [www.braille.be](http://www.braille.be).

Contact : Ligue Braille asbl, Rue d'Angleterre 57 – 1060 Bruxelles

Tél. : 02 533 32 11 – Fax : 02 537 64 26 – E-mail : [info@braille.be](mailto:info@braille.be)

Editeur responsable : Pierre-B. Bareel, Rue d'Angleterre 57 – 1060 Bruxelles

– Aidez-nous à éviter les gaspillages : en cas de déménagement, d'erreur dans vos coordonnées ou si vous recevez cette revue en double ... merci de nous en avertir !

– Maître du fichier : Ligue Braille asbl. Notre association respecte scrupuleusement la vie privée de ses donateurs et sympathisants suivant les termes de la loi du 08/12/1992. Leurs coordonnées ne sont transmises à aucune autre personne physique ou morale. Sur simple demande de votre part, les données vous concernant vous sont communiquées et mises à jour si nécessaire.

– On ne le répètera jamais assez : ne vous laissez pas abuser par des

personnes peu scrupuleuses. La Ligue Braille ne vend rien, ni de porte à porte, ni sur la voie publique.

– La Ligue Braille rappelle qu'elle est une association neutre, attachée aux valeurs démocratiques et active dans l'ensemble du pays. Elle est au service de toutes les personnes aveugles et malvoyantes.

## **DANS CE NUMÉRO**

Éditorial .....	p. 01
Du changement à la direction de la Ligue Braille .....	p. 02
Faire le bon choix après les études .....	p. 16
Rencontrons-nous dans votre région .....	p. 21
Projet à soutenir : un Labo de Lumière .....	p. 25
Le coin des volontaires : portrait de Monique Junius .....	p. 28
Publications : Repères culturels de la cécité .....	p. 30
Remerciements .....	p. 32

## **ENTRE NOUS**

- 20 km de Bruxelles 2012 : Rejoignez l'équipe Ligue Braille !
- En direct du Service social : Changement d'assistante sociale en Hainaut occidental
- Moins de 18 ans : frais de déplacements remboursés – Tiers-payant simplifié – Indexation des allocations pour personnes handicapées – SPF Sécurité sociale : modèles de 'déclarations' adaptés – Moins de 65 ans : petit rappel important.
- En direct du Service culturel : En parcourant les livres – Les coups de coeur des bibliothécaires – Top 10 du livre parlé pour le troisième trimestre 2011.
- En direct du Service loisirs : Réorganisation des animations culturelles bruxelloises
- Agenda des animations culturelles à Bruxelles.

## **ÉDITORIAL.**

2011 s'achève et n'aura pas été une année banale. On en gardera le souvenir d'une année sans gouvernement, avec de gros nuages annonciateurs de crise. Ce climat ne rend pas les activités faciles ni les humeurs joyeuses et chacun se demande de quoi sera fait le lendemain...

Refusant de céder au pessimisme ambiant, notre association a choisi de continuer à aller de l'avant. Ainsi, dans un tout autre registre, l'année 2011 restera aussi dans les annales de la Ligue Braille. Après la passation de pouvoir à la présidence en mai dernier, c'est à présent à la direction de notre association qu'une page se tourne. Pierre-B. Bareel, directeur de la Ligue Braille depuis 20 ans a en effet choisi de se retirer progressivement pour passer la main à Michel Magis, qui assurera dès janvier 2012 la direction générale de notre association. Celui-ci sera remplacé dans sa fonction par Christine Beusaert. Ce numéro de la Canne Blanche

fait largement écho à cette succession minutieusement préparée de longue date et qui permettra de perpétuer la bonne gestion de la Ligue Braille.

Avec la fin 2011 s'achève également l'Année européenne du Volontariat. Nous avons mis les volontaires de la Ligue Braille à l'honneur tout au long de cette année. Un dernier portrait paraît dans ce numéro et vous pouvez en découvrir de nombreux autres sur notre site web ([www.braille.be](http://www.braille.be)). Sans nos 400 volontaires, de multiples activités organisées pour les personnes aveugles et malvoyantes ne seraient pas possibles. C'est pourquoi nous voulons leur dire ici un tout grand merci !

2012 marquera donc un nouveau départ pour la Ligue Braille, avec une nouvelle équipe dirigeante et des tas de projets, dont un que nous vous invitons à soutenir : la création d'un Labo de Lumière présenté en page 25.

Merci à tous ceux qui nous soutiennent. À l'ensemble de nos lecteurs nous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année et nos meilleurs voeux de bonheur et de santé pour 2012.

## **LIGUE BRAILLE : NOUVELLE DIRECTION, MÊME CAP.**

Après plus de 30 ans à la Ligue Braille, dont 20 ans comme directeur général, Monsieur Bareel a souhaité lever le pied, sans quitter le navire pour autant. Ce souhait annoncé de longue date se traduira, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2012, par l'arrivée de Monsieur Magis au poste de Directeur général de notre association. M. Bareel restera actif en tant que conseiller auprès du Comité de direction, de manière dégressive pendant 5 ans, pour traiter des matières financières et assurer le suivi ainsi que la gestion des successions et donations faites à la Ligue Braille.

C'est à l'unanimité du Conseil d'administration que Monsieur Michel Magis, jusqu'ici Directeur des services francophones de la Ligue Braille, a été nommé Directeur général. À 52 ans, avec sa licence en psychologie complétée d'un certificat interuniversitaire en management associatif et son expérience de près de 20 ans au sein de notre association, il constituait le candidat idéal pour diriger la Ligue Braille de demain.

Monsieur Magis étant appelé à la nouvelle fonction de Directeur général, il convenait de pourvoir à son remplacement dans la fonction de Directeur des services francophones. Sur proposition du Comité de direction, le Conseil d'administration a appelé à l'unanimité Madame Christine Beusaert à ce poste. Jusqu'ici responsable des ressources humaines, licenciée en droit et dotée d'un certificat interdisciplinaire d'intervention auprès des personnes handicapées, elle dispose de tous les atouts pour mener à bien cette nouvelle mission. Déjà en poste depuis quelques années comme Directeur des services néerlandophones, Monsieur Ronald Vrydag complète le trio de direction de notre association. Portraits, bilan et perspectives de l'ancien et des deux nouveaux : c'est ce que nous vous proposons ci-après.

## **P.-B. BAREEL : Enfin la vie de château ?**

Petit dernier d'une famille de 9 enfants - «*La rawette, plaisante-t-il, ou cadeau royal, c'est selon !*» -, Monsieur Bareel est né sous les coups de canon de la prestation de serment du Roi Baudouin, le 17 juillet 1951. D'où son prénom: Pierre-Baudouin.

Il a des allures d'homme invisible. C'est qu'il n'aime pas trop les feux des projecteurs... Mais n'allez pas croire qu'invisible signifie insipide ou planqué ! L'attentionné Baudouin et l'intraitable Pierre forment un être hyperactif, au caractère bien trempé, le cerveau toujours en éveil, rapide comme l'éclair, mais aussi à l'écoute, étonnamment humain et psychologue pour un homme de chiffres.

Premier arrivé et dernier parti, rarement en congé, il salue ses collaborateurs débordés d'un ironique : «*Alors, tout va bien ici, c'est la vie de château ?*». Il a 10 idées par jour, ne s'arrête jamais et s'acharne à résoudre les problèmes. Il tourne ceux-ci dans tous les sens tel un Rubik's cube, jusqu'à ce que surgisse une solution venue d'on ne sait quel méandre tortueux de son esprit futé. Il aime entreprendre, bâtir et défend «sa» Ligue Braille bec et ongles : «*C'est la pire des maîtresses, dit mon épouse ! Il faut reconnaître que la Ligue Braille est une belle association, avec une équipe du tonnerre, qui fait des tas de choses pour les personnes aveugles et malvoyantes. Les collaborateurs s'impliquent et l'aide que nous apportons s'est beaucoup professionnalisée.*»

## **1 année qui en devient 30...**

*«Je me souviens très bien de mon arrivée à la Ligue Braille, en mars 1981, raconte P.-B. Bareel. Jusqu'alors je travaillais pour une société américaine dans le secteur de l'épuration d'eau. La boîte avait fermé du jour au lendemain et je m'étais retrouvé sans job avec un dédommagement d'un an de salaire. Au même moment, la Ligue Braille cherchait quelqu'un pour tout réorganiser sur le plan financier et administratif. Je me suis présenté et leur ai dit : voilà, j'ai un an pour vous, si je m'ennuie, je pars. 30 ans plus tard, je suis toujours là. Jamais je ne me suis ennuyé !»*

Début des années 1980, le jeune et fringant Bareel se démène pour remettre en ordre les finances et les services administratifs de la Ligue Braille. Il est soutenu en cela par Monsieur Herbecq, président de la Ligue Braille depuis 1976. Très vite, P.-B. Bareel est nommé Directeur administratif et financier. Des modernisations s'imposent : la rénovation du studio d'enregistrement des livres, l'informatisation des services avec l'aide d'IBM et de Paul Ledent. Puis débute un projet qui lui tient à coeur : la reconstruction des bâtiments de la Ligue Braille, avec l'aide des architectes Liétart, malheureusement décédé depuis, Noiset et Pype. Jusqu'alors, les locaux de la Ligue Braille étaient constitués de plusieurs vieilles maisons imbriquées les unes dans les autres, avec 36 niveaux différents. Un vrai parcours du combattant ! Les personnes aveugles disaient à l'époque : *«Si tu arrives à te débrouiller à la Ligue Braille, tu peux aller partout !»*

## **Madame Chapeau.**

A l'origine de ce grand chantier, il y a celle qu'il appelle... Madame Chapeau: *«Un jour, début janvier, on m'appelle de l'accueil car une dame âgée souhaitait faire un don et demandait à rencontrer un responsable. C'était une petite dame avec un chapeau. On s'installe et elle sort de son sac un cochon en plastique qu'elle vide de ses pièces en me disant : comptez ! Je m'exécute. Il y avait un peu plus de 700 francs belges. Elle m'explique qu'elle se prive de dessert une fois par semaine pour aider les personnes aveugles et nous discutons de l'activité que ce don financera. Par la suite, en chaque début d'année, Madame Chapeau revenait avec son cochon. Puis une année elle n'est pas venue... Quelques mois plus tard, j'ai reçu un appel d'un notaire. Il gérait la succession de Madame Chapeau qui était décédée sans laisser de descendants. Dans son testament, elle nous avait légué plusieurs millions de FB destinés à*

'la construction d'un bâtiment décent pour les personnes aveugles'.» La reconstruction du bâtiment bruxellois se fera en 2 phases : côté rue de Hollande, entre 1989 et 1991, côté rue d'Angleterre de 1999 à 2001.

## **20 ans aux commandes.**

En 1991, Monsieur Bareel succède à Madame Hennau à la Direction générale de la Ligue Braille. De nouveaux services ont vu le jour, comme le Service d'information sur les aides techniques ou encore le Service d'accompagnement qui aide les personnes aveugles et malvoyantes à (re)conquérir leur autonomie. Comme Directeur général, P.-B. Bareel poursuit le développement de la Ligue Braille : avec l'aide de Citroën et de Luc Lion, les Clubs Braille sont créés pour proposer des activités créatives aux personnes aveugles. En grand bâtisseur, P.-B. Bareel implante 9 maisons locales dans les différentes régions du pays pour rapprocher les services des bénéficiaires aveugles et malvoyants, qui, par définition, ont des difficultés à se déplacer. Sous son impulsion, les équipes ont pris de nombreuses initiatives, comme la mise en place d'un Service d'insertion professionnelle, la création d'un musée Braille, d'un parcours de locomotion, le lancement d'un site web, l'organisation du Brailleday, la digitalisation du studio, la création de la Fondation Ligue Braille et tant d'autres (voir encadré p. 8).

## **Laisser venir les idées neuves.**

Pourquoi s'éclipser à 60 ans quand on est à ce point passionné par son travail ? *«J'ai vu trop de gens s'accrocher au pouvoir en fin de carrière et étouffer les initiatives au point de mettre en péril leur entreprise. Après 30 ans à la Ligue Braille, dont 20 à la direction, j'estime qu'il faut faire place aux idées neuves, ouvrir les fonctions de direction à des personnes dotées d'une autre formation, d'une approche différente. Mais je ne laisse pas tomber la nouvelle équipe, loin de là ! Je travaillerai encore 30 h/semaine – soit un mi-temps pour lui qui a coutume d'en prester 60... ndlr – Je m'occuperai du suivi et de la gestion des successions et donations faites à la Ligue Braille, ceci avec l'aide de Chantal Pringier qui me seconde déjà depuis plusieurs années dans ce domaine important pour la Ligue Braille, puisque c'est là sa principale source de financement.»*

## **La Ligue Braille ouvre beaucoup de portes.**

S'il fallait dresser un bilan, quel serait-il ? *«La Ligue Braille est une association solide, dotée d'une bonne image. Cette réputation est le fruit d'un travail immense et de qualité réalisé par toute une équipe de collaborateurs et de bénévoles qui m'ont accompagné pendant ces nombreuses années. La Ligue Braille m'a ouvert beaucoup de portes. Pour tous nos projets, j'ai eu la chance de voir chaque fois tomber du ciel des gens formidables qui nous ont fait confiance et nous ont beaucoup aidés. Impossible de tous les citer, mais je pense à René Devillez, Jean-Paul Herbecq, Paul van der Vaeren, Paul Ledent, Philippe Liétart, Jules Berlo, Bernard Van Der Schelden, Christiane Schittecatte, Adèle Châlon, Luc Lion, Marc Giboux, Thierry Van Boxmeer, Guy De Wilde, Jean-Jacques De Laey, Marcel Florizoone, Pierre Lecocq, Joël, Yves, et tant d'autres. Je tiens ici à les remercier très chaleureusement.»* .-B. Bareel est reconnaissant à sa famille aussi. Son épouse, son fils, sa fille ont accepté cette envahissante Ligue Braille et ont bien souvent mis la main à la pâte : adapter des jeux, coller des timbres, encoder des données, ... autant de tâches dans lesquelles ils sont passés maîtres ! Et que va faire cet activiste de son temps désormais libre ? *«Je ferai du bénévolat pour la Ligue Braille ! Je suis bricoleur et j'aime travailler le bois avec mon ami Joël qui est un très bon professeur. J'ai quelques projets en tête – on s'en doute ! ndlr – dont je vous ferai part le moment venu.»*

À son successeur, P.-B. Bareel conseille d'assurer ses arrières, de ne pas avoir peur d'entreprendre et de foncer. *«Il y a encore tant de choses à faire !»* Merci, Monsieur Bareel, de tout ce que vous avez fait et ferez encore pour la Ligue Braille ! N'oubliez pas de vous reposer un peu et de profiter de votre nouvelle vie ... de château !

1991 – 2011 : Un beau bilan.

1991 : Nouveau bâtiment rue de Hollande et création des Clubs Braille-Citroën.

1992 : Création d'un Service d'insertion professionnelle pour accompagner les personnes aveugles et malvoyantes en recherche d'emploi.

1994 : Inauguration du Jardin-parcours de locomotion.

1996 : Ouverture du Musée des oiseaux.

1997 : Création du Service d'encadrement pédagogique qui aide les étudiants déficients visuels.

1998 : Inauguration de l'Espace Braille, création de la Ludothèque

adaptée, lancement d'un premier site web.  
1999 : Création de la Bibliothèque-jeunesse. Organisation du 1er stage d'autonomie à la mer pour les enfants déficients visuels. Ouverture des antennes de Jambes et Anvers.  
2000 : Organisation du 1er salon annuel des aides techniques pour les personnes aveugles et malvoyantes, devenu depuis le BrailleTech. Ouverture de l'antenne de Liège et rénovation de l'antenne de Gand.  
2001 : Nouveau bâtiment rue d'Angleterre. Ouverture des antennes de Libramont et Courtrai.  
2002 : Reconstruction du site web. Rénovation de l'antenne de Charleroi et ouverture de l'antenne de Hasselt.  
2003 : Lancement du 1er Brailleday, grande journée récréative organisée chaque année pour les enfants aveugles et malvoyants. Réalisation de l'exposition 'Images d'aveugles'. Création d'HORUS, centre de réadaptation fonctionnelle.  
2005 : Digitalisation du studio d'enregistrement des livres parlés. Création de la Fondation Ligue Braille, fondation d'utilité publique, remise de prix à de jeunes chercheurs dans le domaine ophtalmologique.  
2007 : Inauguration du Loco-Local, espace dédié à la locomotion et au dressage des chiens-guides.  
2009 : Rénovation et extension de l'Espace Braille qui devient le Musée Braille.  
2011 : Rénovation du studio d'enregistrement. Décision d'implantation d'antennes locales à Ath, Leuven et Geel.

## **MICHEL MAGIS : LE TERRAIN AUX COMMANDES.**

Si P.-B. Bareel est un homme de chiffres très psychologue, Michel Magis est, lui, un psychologue très attentif aux êtres et aux chiffres... C'est sans doute ce qui permettra d'assurer la continuité à la tête de la Ligue Braille. Pour le reste, les deux hommes ont une formation, un parcours et un tempérament très différents.

Bien que doté d'un look et d'une élégance toute latine, Michel Magis est un vrai belge : il est né à Bruxelles, en mars 1959, d'une mère limbourgeoise et d'un père liégeois. Dans son enfance, on parle français à la maison, mais il passe plus de 2 mois par an dans la famille de sa mère où il se familiarise avec le Néerlandais qu'il maîtrise aujourd'hui très bien.

Tout petit, il rêvait de devenir vétérinaire... Mais c'est finalement



une licence en psychologie qu'il décroche à l'ULB, complétée d'autres formations en insertion socio-professionnelle des personnes handicapées et plus récemment, en management associatif. Il rencontre son épouse durant ses études, elle est également psychologue et travaille chez Randstad comme responsable administrative du personnel. Leurs deux grands enfants poursuivent leurs études : Alexia, 21 ans, en dernière année de logopédie et Gilles, 18 ans dans la dernière ligne droite des humanités. Seul vestige de son rêve d'enfant : la chatte familiale, Tigresse, qui a débarqué un jour pour élire domicile chez eux...

### **D'éducateur à directeur.**

La carrière de Michel Magis débute au centre de jour La Famille qui accueille des adultes handicapés moteurs. Il y sera éducateur pendant 8 ans : *«J'y ai organisé des groupes de paroles avec les parents, développé la communication alternative, gestuelle notamment, etc. C'était très intéressant, mais au bout d'un moment, j'en avais fait le tour et souhaitais explorer d'autres horizons.»*

La Ligue Braille, qui a un Centre de formation professionnelle, veut créer un service pour aider les personnes aveugles et malvoyantes à intégrer le marché du travail. *«L'asbl cherchait quelqu'un pour lancer ce service et j'ai posé ma candidature. J'avais réalisé mon mémoire de fin d'études sur l'influence de la cécité sur les peurs et angoisses des enfants de 9 à 13 ans. Le monde de la cécité m'intéressait. C'est comme cela que je suis rentré à la Ligue Braille en novembre 1992. Je me souviens de ma première rencontre avec M. Bareel, il m'a dit : 'Je vous fais confiance, mais sachez qu'on ne donne sa confiance qu'une fois.' Je ne l'ai jamais oublié !»*

Michel Magis lance donc le Service d'insertion professionnelle à la Ligue Braille et le développe. Dans les années suivantes, il se voit progressivement confier la coordination d'autres services, tant francophones que néerlandophones, en plus de sa fonction de responsable de l'insertion : la formation professionnelle, l'accompagnement et l'aide à la vie quotidienne, les Clubs Braille et les activités de loisirs,... Un redécoupage des services de la Ligue Braille l'amènera à la direction, toujours bilingue, du Service social et du Service d'accompagnement, puis jusqu'à ce jour à la direction de tous les services francophones. *«En 19 années à la Ligue Braille, j'ai fait le tour de tous les services dits 'de terrain', tant francophones que néerlandophones, c'est-à-dire les services qui se*

*chargent de l'aide directe aux personnes aveugles et malvoyantes. Cela m'offre une vue d'ensemble qui me sera très utile dans ma future fonction de directeur général.» Les réalisations dont il est le plus fier ? «La création du Service d'insertion, bien sûr, car ce service parvient à concilier handicap et compétences professionnelles. Mais aussi la mise en place des Clubs Braille dans tout le pays avec l'aide de Citroën, le lancement du salon des aides techniques, devenu depuis le BrailleTech et qui rencontre chaque année plus de succès, ou encore la mise en route d'HORUS, centre de réadaptation fonctionnelle créé en collaboration avec l'hôpital Brugmann et l'HUDERF <sup>1</sup> à Bruxelles.»*

### **Faire converger les compétences.**

Courtois, attentif, réfléchi, méthodique, Michel Magis sait ce qu'il veut et n'aime pas le conflit. Il est donc obstiné dans ses objectifs et en constante recherche de consensus. Sa nouvelle fonction de Directeur général, il la voit comme l'orchestration des visions et idées d'une équipe à faire converger vers des objectifs communs. «Nous devons continuer à aller de l'avant et nous perfectionner dans les 3 axes qui sont les nôtres : l'aide aux personnes aveugles et malvoyantes, la défense de leurs droits et intérêts, la sensibilisation du grand public au handicap visuel. Pour diriger et prendre des décisions, il faut être à l'écoute de chacun et surtout être attentifs aux besoins des personnes aveugles et malvoyantes. Nos services répondent bien à ces besoins, mais nous devons pérenniser cette action et développer de nouveaux projets, notamment pour les personnes âgées. Je pense par exemple à une collaboration avec les maisons de repos et les services d'aide familiale pour une meilleure prise en charge des personnes âgées atteintes d'une pathologie visuelle. Nous devons poursuivre notre interpellation des responsables politiques pour qu'une solution soit trouvée au problème de l'absence d'aide aux personnes qui deviennent handicapées au-delà de 65 ans. Une action spécifique vers les jeunes aveugles et malvoyants est souhaitable aussi pour favoriser leur intégration scolaire et faire en sorte que leur scolarité permette un réel épanouissement. Dans la foulée de la Convention de l'ONU basée sur le principe du 'rien sur nous sans nous' et pour que nos services soient le plus en phase possible avec les besoins des personnes handicapées visuelles, j'aimerais mettre en place une sorte de forum des usagers qui rassemblerait leurs avis, idées, observations,...»

## **Une association forte et pionnière.**

Très attaché à la Ligue Braille, Michel Magis estime que la grande force de l'association réside dans *«son respect de la personne handicapée en tant qu'actrice de ses choix, la Ligue Braille étant là pour l'épauler. Un autre atout est son personnel compétent et impliqué ainsi que la complémentarité des services de terrain et administratifs. Tout le monde interagit pour le bien-être global des personnes aveugles et malvoyantes. La Ligue Braille a souvent été pionnière. En matière d'emploi, par exemple, nous sommes le seul service spécialisé en Belgique pour les personnes aveugles et malvoyantes et nous restons à la pointe. Nous avons aussi rendu accessibles les aides techniques qui autrement n'étaient disponibles qu'à l'étranger, aux USA, en Allemagne ou en Grande-Bretagne. La Ligue Braille est très dynamique et au travail d'aide aux personnes s'ajoute la sensibilisation du public qui en est le complément indispensable.»*

Son message aux bénéficiaires, collaborateurs, volontaires, sympathisants, donateurs,... de la Ligue Braille : *«La passation de pouvoir a été bien préparée de sorte que les atouts de chacun confortent la structure dans sa globalité. Un directeur n'est pas un type tout seul perché en haut d'une pyramide, mais quelqu'un qui rassemble des compétences pour que l'objectif d'aide aux personnes aveugles et malvoyantes soit rencontré le mieux possible. J'invite tous ceux qui s'investissent et soutiennent la Ligue Braille à continuer en ce sens. Cela vaut la peine, car ce n'est pas parce qu'un nouveau directeur arrive que notre travail change.»* Et de conclure à l'intention de Monsieur Bareel *«Je tiens d'abord à le remercier d'avoir amené la Ligue Braille où elle est aujourd'hui. Un grand merci aussi pour tout ce qu'il m'a appris et pour la confiance qu'il n'a pas eu à me donner deux fois !»*

## **CHRISTINE BEAUSAERT: FEMME, LE RETOUR !**

Si la Ligue Braille a été créée par deux femmes, qu'elle a connu à ses débuts deux présidentes successives et ensuite plusieurs directrices, cela faisait 20 ans que la tête de notre association était exclusivement masculine. L'arrivée de Christine Beusaert à la direction des Services francophones est donc un juste retour des femmes au sein des responsables de la Ligue Braille.

D'origine buxelloise, 45 ans et mère de 4 enfants, Christine Beusaert a eu un parcours scolaire classique : humanités Latin-

Grec suivies d'une licence en Droit à l'UCL. Son premier job comme juriste dans un CPAS bruxellois, chargée du personnel et des recours au tribunal et à la cour du travail, sera une solide école de vie : *«Être confrontée à 24 ans à la détresse dans une grande ville est une école fantastique et bouscule tous les préjugés. On s'aperçoit de toute la réalité complexe de l'humain : sombre et magnifique à la fois. On réalise l'absurdité des préjugés, la fragilité de la chance, le caractère relatif du mérite. On observe que la réalité est beaucoup plus mélangée qu'on ne l'imagine à première vue. Je me suis rendue compte qu'en Belgique nous avons une législation sociale dont on peut s'enorgueillir. Et ce que j'ai surtout retenu de cette expérience, c'est qu'il faut s'abstenir de tout jugement en matière de parcours de vie, rien n'est jamais acquis, pour personne, nulle part.»* Après 10 ans de CPAS, Christine Beusaert éprouve le besoin de se ressourcer. Elle souhaite travailler à 4/5e. Elle postule à la Ligue Braille pour la responsabilité du Centre de formation, mais M. Bareel ne veut pas d'un 4/5e pour cette fonction, il cherche quelqu'un à temps plein... Elle trouve alors un emploi à l'ONEM où elle ne restera que 6 mois avant de répondre à une autre offre d'emploi de la Ligue Braille, cette fois pour la gestion du personnel. Toujours intéressé par sa candidature, M. Bareel lui propose ce deal qu'elle accepte naïvement : *«Vous commencez par prester 6 mois à temps plein, puis vous pourrez passer à 4/5e...»*. C'était en 2000. 11 ans plus tard, elle est toujours là et travaille plutôt à 6 qu'à 4/5e !

### **Le social : un choix.**

Elle est entrée à la Ligue Braille car elle ne voulait pas travailler ailleurs que dans le secteur social. *«Avec une licence en Droit, précise-t-elle, on peut facilement gagner beaucoup d'argent, mais ce n'est pas mon moteur, j'ai toujours souhaité être utile et nourrie par les relations humaines. Après mes expériences au CPAS et à l'ONEM, la Ligue Braille m'est apparue comme une vieille dame très propre et digne. Cela m'a convaincue de m'y investir.»*

Pendant 11 ans, Christine Beusaert a géré les ressources humaines à la Ligue Braille, soit un peu plus de 100 collaborateurs salariés. *«Ce domaine a beaucoup évolué, explique-t-elle. Les travailleurs d'aujourd'hui ne sont plus ceux d'il y a 5 ou 10 ans. Ils ont d'autres attentes, ils apportent de nouvelles compétences et idées, ils nous remettent en question et la structure doit s'adapter à eux.»* Cette fonction lui donne aujourd'hui l'avantage de connaître

tout le monde. Couplée à sa formation de juriste, son expérience à la gestion des ressources humaines lui fait porter une attention plus rigoureuse à la gestion administrative et aux chiffres. Comment voit-elle sa future fonction à la direction des Services francophones de la Ligue Braille ? *«Le fait de ne pas être issue du terrain me fera porter un regard extérieur et neuf sur les services que nous apportons aux personnes aveugles et malvoyantes. J'espère pouvoir ainsi insuffler une réflexion avec les équipes respectives, être à l'écoute des besoins de nos bénéficiaires pour y répondre au mieux. Mon expérience aux ressources humaines m'a aussi fait prendre conscience que pour offrir un service de qualité, chaque collaborateur doit pouvoir s'informer, se former, se ressourcer. J'y serai attentive.»* Difficile, à ce stade, de se lancer dans de grands projets : *«Ma priorité sera d'abord de bien cerner les situations, difficultés et attentes tant des bénéficiaires que des collaborateurs, ensuite on parlera de projets. Il nous faut aussi assurer nos arrières sur le plan financier et développer la recherche de fonds publics et privés pour pouvoir développer de nouveaux projets qui répondent aux besoins des personnes handicapées visuelles.»*

### **L'art du tri...**

Christine Beusaert est très reconnaissante à la Ligue Braille de lui donner l'opportunité de changer de métier et de réapprendre à 45 ans : *«C'est fantastique et cela devrait être plus fréquent ; c'est une grande richesse pour les individus comme pour les sociétés»*. Elle qui à l'origine recherchait un 4/5e, comment va-t-elle mener toutes ses obligations de front ? *«Gérer une grande famille au quotidien – tout en travaillant autant – aide beaucoup à faire le tri entre les priorités, l'utile et l'accessoire ! Cela demande une bonne organisation et une grande énergie. Je tiens, dans cet exercice d'équilibre, à respecter ma famille.»* Depuis la naissance de son petit dernier qui a aujourd'hui un an et demi, il ne lui reste presque plus de temps libre. Qu'importe, aujourd'hui, c'est le temps du travail et celui d'élever les enfants, il sera temps, demain, d'inventer un temps plus personnel. Et gageons qu'il sera lui aussi débordant de projets !

**«APRÈS TES ÉTUDES, FAIS LE BON**

## **CHOIX».**

À l'occasion de la Quinzaine de l'Égalité des Chances et de la Diversité qui s'est tenue du 9 au 25 novembre 2011, la Ligue Braille a organisé une journée d'information et d'ateliers sur les différentes possibilités de choix d'avenir qui s'offrent aux jeunes déficients visuels. Cette journée, destinée aux 16 - 25 ans et aux professionnels qui les entourent, a eu lieu le 17 novembre dans les locaux de la Ligue Braille à Bruxelles.

Que vais-je faire demain ? Vais-je poursuivre mes études ? Est-ce réaliste de me lancer dans des études de droit alors que je suis aveugle ? Dois-je me perfectionner avec une formation ? Quel travail me conviendrait ? Mon diplôme va-t-il m'être utile plus tard ? Quelle activité pourrait m'aider à m'épanouir ? Et si je décidais de vivre pour et par ma passion ? ... Voilà des questions que tout jeune se pose et qui sont d'autant plus difficiles à appréhender lorsqu'on a une déficience visuelle.

La journée a accueilli 85 participants, pour la plupart des jeunes concernés par la thématique, mais aussi des professionnels du secteur pédagogique ou institutionnel (Actiris, Phare, Selor, VDAB,...).

### **Anticiper sa nouvelle vie.**

Au programme de la matinée, une série d'informations sur les démarches à entreprendre à la sortie des études, sur l'obtention d'aides matérielles, sur les aides octroyées aux employeurs qui engagent une personne aveugle ou malvoyante, etc.

Katia Van Humbeeck, assistante sociale à la Ligue Braille, a expliqué aux participants qu'ils étaient à une période charnière de leur vie. À la fin des études, les allocations familiales majorées s'interrompent et peuvent faire place à une allocation de remplacement de revenu et d'intégration. Mais cela nécessite des démarches administratives que le jeune déficient visuel a tout intérêt à anticiper. Comme le suivi assuré jusqu'alors par l'école s'arrête, les services de la Ligue Braille peuvent prendre le relais pour aider le jeune dans ces démarches.

Concernant les aides matérielles (PC, barrettes braille, synthèses vocales,...), Valérie Dusart, de Phare, a rappelé quel matériel

pouvait être remboursé par le Service bruxellois francophone des personnes handicapées, selon quelle procédure, en attirant l'attention sur les délais parfois longs... Ici aussi, mieux vaut donc anticiper.

L'éventail des aides à l'emploi a été présenté par Ann Vanderhallen, du VDAB et l'employeur Koen Steenberghe, d'Ernst & Young a témoigné de son expérience avec l'engagement de Youri, malvoyant, qui s'est très bien intégré dans l'entreprise, fait son boulot aussi bien que ses collègues mais parfois un peu moins vite, ce qui est couvert par une prime de compensation versée à l'employeur.

Des petits films commentés ont complété ces informations : comment utiliser une canne blanche, un distributeur de billets adapté au handicap visuel (avec l'aimable collaboration de BNP-Paribas-Fortis), un logiciel d'agrandissement, une vidéo-loupe parlante, un monoculaire, un GSM adapté.

## **Études, travail, loisirs.**

Après un rapide lunch-sandwiches, les participants se sont répartis dans les ateliers thématiques de l'après-midi. Les 3 ateliers ont rencontré un égal succès.

Le premier, intitulé «Étudier et se former» était animé par Hélène Zègre, du CEFES de l'ULB. Les informations et échanges ont porté sur le suivi assuré par le CEFES auprès des étudiants handicapés qui s'inscrivent à l'ULB. En partenariat avec la Ligue Braille, par exemple, les syllabi peuvent être fournis sur support adapté (digitalisés, enregistrés, en grands caractères ou en braille). Le CEFES peut contacter les professeurs pour prévoir un aménagement des examens ou encore réfléchir à l'étalement d'une année sur deux ans. Diverses modalités sont envisageables pour rendre possible la poursuite d'études universitaires malgré le handicap. Et bien sûr d'autres types de formations sont envisageables, comme celles dispensées au Centre de formation professionnelle de la Ligue Braille.

Le 2ème atelier, consacré au travail, était co-animé par Betty Nechelput, d'Actiris et Valentine Theys de la Cellule diversité de Selor (organisme de sélection de la fonction publique). Madame

Nechelput a incité les participants à s'inscrire comme demandeurs d'emploi à la sortie des études. Une antenne d'Actiris existe dans chaque commune bruxelloise, ce qui facilite ces démarches. Le service social d'Actiris peut aider les jeunes handicapés visuels à s'insérer sur le marché de l'emploi. Un partenariat avec les job coachs de la Ligue Braille existe d'ailleurs en cette matière. Actiris insiste auprès des jeunes aveugles et malvoyants pour qu'ils acquièrent une autonomie optimale avant de se lancer dans une recherche d'emploi. Il importe, par exemple, de savoir se déplacer avec l'aide d'une canne blanche de locomotion ou d'être capable d'utiliser un PC et ses adaptations techniques. Beaucoup de ces jeunes pensent à tort que le monde du travail, dans le privé comme dans la fonction publique, leur est inaccessible. Il n'en est rien. Des structures d'accompagnement, de formation et d'aide à l'insertion professionnelle existent et des efforts importants ont été réalisés pour rendre les procédures et tests de recrutement accessibles aux personnes handicapées, notamment chez Selor. Bon nombre de jeunes ignoraient cela jusqu'à cette journée d'information.

Le 3ème atelier, quant à lui, se penchait sur les loisirs et l'autonomie avec l'aide d'Hervé Cornille, de la Ligue Handisport francophone. Cet atelier a montré l'intérêt des jeunes pour les activités de loisirs et particulièrement du sport. La Ligue Handisport vise à promouvoir le sport auprès des personnes handicapées, elle compte un bon millier d'affiliés et couvre 23 disciplines sportives adaptables aux différents types de handicap. Arnold Vandormael, malvoyant pratiquant le goalball a apporté son témoignage en tant que 1er sélectionné pour les Paralympiques de Londres en 2012. David De Dapper, sportif malvoyant qui chaque année apporte son aide à notre association pour la participation de l'équipe Ligue Braille aux 20 km de Bruxelles, a lui aussi témoigné de sa solide expérience en matière de course à pied.

## **Favoriser l'inclusion des jeunes.**

Le mot de conclusion a été donné par le Secrétaire d'Etat en charge de l'égalité des chances en Région de Bruxelles-Capitale, Bruno De Lille, qui a rappelé que la jeunesse était la force de la région bruxelloise. Sa volonté est de mettre tout en oeuvre pour favoriser l'inclusion de tous les jeunes, en ce compris ceux présentant un handicap visuel. Cette Quinzaine de l'égalité des chances et de la diversité en est un des leviers.



La Ligue Braille tient à remercier tous les intervenants de cette journée ainsi que ceux qui, par leur soutien financier, l'ont rendue possible : le Ministère de la Région de Bruxelles-capitale, le service de l'Égalité des chances et diversité et BNP-Paribas-Fortis.

## **RENCONTRONS-NOUS DANS VOTRE RÉGION.**

La Ligue Braille est présente tout au long de l'année lors d'événements aux thématiques diverses : loisirs, autonomie, handicap, emploi, diabète, bien-être,... L'objectif : informer le public des multiples services gratuits dont les personnes aveugles et malvoyantes peuvent bénéficier à la Ligue Braille et également sensibiliser les visiteurs par des activités sensorielles.

### **Nous y étions !**

- 13 septembre, Ostende. C'est pédalant les yeux bandés à l'arrière d'un tandem que plusieurs échevins ont redécouvert leur ville. Arrivés à la gare, ils ont continué leur trajet avec une canne blanche en essayant d'atteindre l'arrêt de bus. Organisée dans le cadre de la Semaine de la Ligue Braille, cette expérience visait à sensibiliser les échevins quant à l'accessibilité de leur ville pour les personnes handicapées visuelles.
- 23 et 24 septembre, Namur. La Ligue Braille était présente lors du premier salon namurois «Volontairement Vôtre». Notre association cherche des bénévoles dans certains domaines et régions, ce fut l'occasion de rencontrer de potentiels collaborateurs.
- 25 septembre, Fléron. Différentes activités vous attendaient au stand de la Ligue Braille lors de la journée de la mobilité à l'Espace Sport.
- 4 et 5 octobre, Blankenberge. Les seniors sportifs ont pu tester leurs aptitudes sensorielles lors de l'événement «Senior Games». Ils ont également été informés sur les maladies visuelles liées à l'âge.
- 14 au 16 octobre, Genk. Lors du salon Actief-50, la Ligue Braille a

informé les aînés sur la DMLA et d'autres pathologies visuelles. Ils ont pu en apprendre davantage sur les services proposés par la Ligue Braille.

- 19 octobre, Bruxelles. Comme chaque année, lors du Salon de l'alimentation, la Ligue Braille organisait une séance de sensibilisation les yeux bandés. Les participants ont pu découvrir divers aliments grâce à leurs sens du goût, de l'odorat et du toucher.
- 8 novembre, Charleroi. Lors du Salon des Arts Ménagers, le chef-coq étoilé Laury Zioui et Jean-Luc Michaux, aveugle, ont démystifié le handicap visuel de manière... pimentée ! Ces deux gourmets ont mesuré leur talent autour d'une même recette. Une aventure particulière pour Laury Zioui qui cuisinait pour la première fois à l'aveugle, un bandeau sur les yeux. Les spectateurs n'étaient pas en reste puisqu'ils ont pu s'improviser critiques gastronomiques en savourant les deux préparations.
- 15 novembre, Saint-Vith. À l'occasion du Marché de la Sainte-Catherine, la Ligue Braille a proposé aux badauds de beurrer leur tartine les yeux bandés et de découvrir des objets grâce à leurs sens tactile et olfactif.
- 15 au 19 novembre, Bruxelles. Lors du Salon Zenith, la Ligue Braille a informé les seniors quant aux maladies visuelles liées à l'âge
- 22 novembre, Bruxelles. Ophtalmologica Belgica, mieux connu sous le nom de OB, est un congrès annuel rassemblant les ophtalmologues. La Ligue Braille y a présenté ses divers services. La Fondation Ligue Braille a décerné trois prix à de jeunes chercheuses en ophtalmologie.
- 24 novembre, Lichtervelde. La Ligue Braille ne pouvait pas manquer le salon Visuu-Activa ; un salon regroupant des aides techniques. Les visiteurs aveugles et malvoyants ont pu trouver sur le stand de la Ligue Braille plus d'informations concernant les services dont ils peuvent bénéficier gratuitement auprès de l'association
- 6 décembre, Anvers. Le chef coq Jeroen De Pauw a surpris le public lors d'une joute culinaire au Salon de l'alimentation

d'Anvers. Les yeux bandés, il a cuisiné aux côtés d'une personne aveugle, Gonda Baert. La Ligue Braille a expliqué aux visiteurs qu'une personne peut cuisiner des plats délicieux et en toute sécurité malgré son handicap visuel.

## **Nous y serons, et vous ?**

### **Manneken-Pis.**

4 janvier 2012 : à l'initiative de la Ligue Braille, Manneken-Pis portera son costume d'écolier aveugle et sera accompagné de son chien-guide ce 4 janvier 2012, date d'anniversaire de la naissance de Louis Braille et Journée mondiale du Braille. Ne ratez pas cette occasion d'aller lui rendre hommage !

### **20 km de Bruxelles 2012 : rejoignez notre équipe !**

Les 20 km de Bruxelles auront lieu le dimanche 27 mai 2012.

Aveugles, malvoyants et voyants, rejoignez-nous et courez aux couleurs de la Ligue Braille. Ce défi sportif et solidaire permettra de soutenir un projet que la Ligue Braille souhaite réaliser en 2012 en faveur des personnes déficientes visuelles : la création d'un «Labo de Lumière» (voir en p. 25). Cet espace reconstituant une cuisine, un salon, un bureau, permettrait aux personnes malvoyantes de tester différents types d'éclairages et de contrastes, afin de trouver les sources lumineuses leur offrant une visibilité optimale.

Que vous soyez sportif occasionnel, régulier ou chevronné et si vous souhaitez participer aux 20 km de Bruxelles, vous êtes bienvenu dans l'équipe Ligue Braille. Pour les personnes aveugles ou malvoyantes et leur guide, les frais d'inscription sont pris en charge par la Ligue Braille. Pour les autres, il suffit de verser le montant de l'inscription (20 euros) additionné de leur contribution pour le soutien au projet de Labo de Lumière (à partir de 13 euros, soit un total de 33 euros, même chiffre que cette 33e édition des 20km de Bruxelles !). Nous nous chargerons de votre inscription et vous fournirons votre dossard, chip, t-shirt ainsi qu'une collation à l'arrivée. Pour s'inscrire, il suffit de nous contacter avant le 16 mars 2012, par téléphone au 02 533 33 11 ou par e-mail : [20km@braille.be](mailto:20km@braille.be). Bon entraînement !

## **PROJET À SOUTENIR :**

### **LE «LABO DE LUMIÈRE».**

Chacun sait que la lumière joue un rôle crucial dans la manière dont nous percevons les formes, les couleurs, les objets. Mais ce que

nous savons moins, c'est que le besoin en lumière s'accroît avec l'âge : une personne de 60 ans a en effet besoin de 6 fois plus de lumière qu'un enfant de 10 ans ! Et c'est encore davantage le cas pour les personnes atteintes de déficiences visuelles.

Un éclairage adéquat permet aux personnes malvoyantes d'améliorer leur qualité de vie, de sorte qu'elles puissent encore lire un livre, traiter leurs documents administratifs, travailler, cuisiner ou bricoler en toute sécurité, se déplacer sans risque, s'adonner à leur passe-temps favori. Une luminosité adaptée à leurs besoins est donc essentielle.

Toutefois, une malvoyance n'est pas l'autre et les besoins en lumière varient donc selon la pathologie visuelle de chaque personne. De plus, devant la multitude de possibilités d'aménagement et d'éclairage de son habitat, il est difficile de faire le bon choix. Bénéficier de conseils personnalisés et adaptés à sa situation est donc primordial.

La Ligue Braille souhaite offrir ces conseils aux personnes malvoyantes. C'est pourquoi elle souhaiterait réaliser en 2012 un projet de «Labo de Lumière». En construisant un espace dédié à l'éclairage, aux contrastes et aux couleurs, notre association pourrait apporter un nouveau service aux personnes malvoyantes. Cet espace reconstituant une cuisine, un salon, un bureau, permettrait à une personne malvoyante de tester différents types de lumières, de couleurs et de contrastes, afin d'installer chez elle un environnement lumineux lui permettant de voir le mieux possible compte tenu de son problème visuel.

Sur base d'un inventaire des besoins propres à chaque personne malvoyante, les collaborateurs de la Ligue Braille spécialisés dans ce domaine apporteraient des conseils personnalisés. De cette façon, les personnes malvoyantes pourraient savoir quelles lampes choisir et où les placer dans les différentes pièces de la maison en fonction des tâches qui y sont réalisées. Grâce aux choix des matières et couleurs des murs, portes, meubles, tentures, stores, ... et avec une bonne gestion des sources lumineuses, les contrastes peuvent être grandement améliorés. Dans ce domaine aussi, le Labo de Lumière présenterait diverses options à tester par la personne malvoyante.

Ce «Labo de Lumière» aiderait concrètement les personnes atteintes

de déficiences visuelles à aménager leur habitation pour y voir le mieux possible et distinguer un maximum de détails. C'est là une des conditions de l'autonomie et, pour les seniors, du maintien chez soi le plus longtemps possible, avec une sécurité optimale. Un bon éclairage et des contrastes suffisants permettent en effet de trouver plus aisément ses vêtements dans la penderie, le médicament dans l'armoire à pharmacie, de vérifier si la viande est bien cuite ou encore de contourner les obstacles, sources de chutes.

Ce nouveau service, comme les nombreux autres services proposés par la Ligue Braille, serait offert gratuitement aux personnes malvoyantes. Mais il a bien sûr un coût ! Afin de pouvoir le lancer en 2012, nous avons besoin de votre aide. Soutenez-nous dans ce projet qui améliorera le quotidien de nombreuses personnes qui perdent peu à peu la vue en participant au financement du «Labo de Lumière» ! Votre soutien, même minime, apporte une pierre – ou plutôt une lampe ! – à l'édifice. Le bulletin de versement joint à l'envoi de ce numéro de La Canne Blanche vous permet de contribuer à ce projet. De tout coeur nous vous remercions de votre générosité !

### **Attestation fiscale pour les dons de 40 euros.**

La Ligue Braille est habilitée à délivrer des attestations fiscales aux personnes effectuant des dons à notre association, de sorte qu'elles puissent déduire ces dons de leurs impôts.

Nous vous rappelons qu'en vertu d'une décision du législateur, depuis le 1er janvier 2011, le don minimum requis pour bénéficier d'une attestation fiscale a été porté à 40 euros par année civile (au lieu de 30 euros comme par le passé).

La fin de l'année approchant, si vous souhaitez faire usage de cette déduction fiscale pour votre prochaine déclaration fiscale (ce qui n'est nullement une obligation), nous vous invitons à vérifier que vos dons à notre association atteignent bien le montant de 40 euros, sans quoi nous ne serions pas en mesure de vous envoyer l'attestation fiscale début 2012.

Merci de votre compréhension et surtout de votre soutien.

## **LE COIN DES VOLONTAIRES.**

Suite et fin de notre série de portraits réalisés dans le cadre de l'Année européenne du Volontariat. Le rideau s'ouvre cette fois sur

... Madame Cartes de voeux !

## **Monique Junius vous envoie ses meilleurs voeux !**

Organisatrice imparable, méticuleuse, multilingue, passionnée de l'outil informatique et de la dentelle aux fuseaux, Monique Junius, 72 ans, nous ouvre les portes d'une réserve de milliers de «Bonne année, Joyeux Noël, Meilleurs voeux». Des cartes de voeux sur lesquelles elle veille avec 3 autres bénévoles à la bonne humeur contagieuse.

*«C'est ensemble que nous choisissons les cartes qui vont figurer dans le catalogue, nos goûts sont complémentaires. La tendance cette année est aux cartes anciennes, elles ont énormément de succès !»* Monique. Si les 4 complices s'entraident toujours, elles ont cependant chacune leur spécialité : la préparation du catalogue, la vente aux employés au sein des entreprises, la préparation des colis, la facturation.

*«Je traite les commandes des particuliers et des entreprises qui nous parviennent par e-mail, je centralise, je gère le stock pour la vente des cartes grâce à un tableau qui est affiché dans notre local et j'assure un suivi auprès des clients.»* collabore également avec le Service communication de la Ligue Braille pour la mise en ligne des cartes du catalogue sur le site [www.braille.be](http://www.braille.be). *«Chaque carte mise en ligne nécessite une description que je rédige en français et en néerlandais avec l'aide de mes trois collègues. Cette description permet aux personnes aveugles et malvoyantes de savoir comment la carte est illustrée. En effet, leur synthèse vocale lit le commentaire affiché sur leur écran d'ordinateur»*, spécifie Monique.

Après une carrière en tant que secrétaire de direction, Monique a décidé il y a 10 ans, de mettre ses talents au profit de la Ligue Braille. *«Je voulais me rendre utile, aider les autres grâce à mes compétences. J'ai débuté en tant que lectrice à voix haute. Depuis 5 ans, je suis volontaire au sein de l'équipe cartes de voeux. Cette activité d'équipe me plaît, c'est intéressant, dynamique, varié et convivial : on se taquine, on partage nos soucis, on rigole et de temps à autre nous allons au restaurant ensemble !»*, souligne Monique. Tous les lundis, Monique, qui habite Enghien, se rend à la

Ligue Braille de Bruxelles pour retrouver ses compères et préparer ensemble les commandes de cartes de voeux. Une activité importante pour les personnes aveugles et malvoyantes. En effet, les recettes générées par la vente de ces cartes contribuent au financement de l'aide gratuite apportée par le Service social.

En cette fin d'année, vous hésitez entre l'envoi d'une carte de voeux ou d'un e-mail à vos proches ? La passion de Monique aura raison de votre choix : *«Une carte c'est tellement plus agréable, la joie de recevoir un courrier, d'ouvrir l'enveloppe, de découvrir et de manipuler la carte, de lire un voeux manuscrit et personnel, de garder cette carte sur son bureau ou à la maison,... cela a un charme inégalable !»*

Vous souhaitez commander des cartes de voeux ? Le catalogue est disponible sur [www.braille.be](http://www.braille.be). N'hésitez pas à contacter l'équipe des cartes de voeux qui est à votre disposition tous les lundis de 10h à 16h au numéro 02 533 32 11.

## **PUBLICATION : LES REPÈRES CULTURELS DE LA CÉCITÉ.**

Les Repères culturels de la cécité sont deux ouvrages publiés par la Ligue Braille. Le premier, sorti fin 2009, présente de courtes biographies de personnes aveugles célèbres (dont certaines parues l'an passé dans la Canne Blanche). Le second tome vient de paraître, il explore la «culture de la cécité».

### **I. Parcours historique et littéraire.**

VOIR barré, nos /37, novembre 2009, 277 p., illustré.

Recueil de trente-neuf notices biographiques de personnes aveugles célèbres, de l'Antiquité au XXe siècle : Homère, Bélisaire, Abû l-'Alâ al-Ma'arrî, Jean l'Aveugle comte de Luxembourg et roi de Bohême, Luigi Groto, John Milton, Gérard de Lairesse, Marie Du Deffand, Louis-Engelbert duc d'Arenberg, Maria Theresia von Paradis, Alexandre Rodenbach, Joseph Plateau, Louis Braille, Cécile Douard, Taha Hussein, Jorge Luis Borges, ... Pour chaque grande période de

l'histoire, un «parcours historique» donne un aperçu de la situation sociale et culturelle des personnes handicapées de la vue et resitue les personnalités étudiées dans leur époque en mentionnant de nombreux autres exemples de personnes aveugles qui ont marqué leur temps ; un «parcours littéraire» évoque en parallèle les principales représentations littéraires de la cécité : OEdipe, l'aveugle et son guide dans le théâtre médiéval, La vie de Lazarillo de Tormès, la Lettre sur les aveugles de Diderot, Les Aveugles de Baudelaire, La Symphonie pastorale d'André Gide.

## **II. Parcours thématique.**

VOIR barré, nos 38/39, novembre 2011, 279 p., illustré.

Ce volume tente d'explorer les principaux concepts propres à constituer une «culture de la cécité», d'un point de vue pluridisciplinaire. Des spécialistes de divers horizons exposent le fruit de leurs travaux et de leurs réflexions dans près de trente notices, qui traitent de thèmes comme les modes d'accès et de participation des personnes aveugles et malvoyantes à la culture (le braille, l'informatique, les livres tactiles, les bibliothèques, les musées, l'audiodescription, l'écriture, la musique, ...), le statut de la cécité dans différentes cultures et civilisations (mythologie indo-européenne, Égypte et Grèce anciennes, monde biblique et christianisme), les représentations de la cécité dans l'art (peinture, sculpture, cinéma, télévision, bande dessinée, photographie) et des questions plus générales comme l'anthropologie des sens, la cécité dans la tradition philosophique, la psychologie de la cécité, l'acquisition du langage, l'enseignement et la réadaptation des personnes aveugles et malvoyantes.

Prix : 22 euros pour un volume, 29 euros pour les deux (hors frais d'envoi de 5 euros pour un volume, 8 euros pour deux volumes : prix pour la Belgique) Les personnes aveugles ou malvoyantes peuvent obtenir sans frais les deux volumes des *Repères culturels de la cécité* sur les supports accessibles suivants : fichier pdf, fichier word (version pré-presse) ou CD DAISY.

Commande : tél. 02 533 32 58 - e-mail : bib@braille.be.

## **REMERCIEMENTS.**

En septembre 2011, Isabelle et Jean-Loup Maisin-Allard ont organisé une fête chez eux pour tous leurs amis. Ne souhaitant pas de cadeaux, ils ont demandé aux convives qui voulaient témoigner



leur sympathie d'effectuer un don en faveur de la Ligue Braille. Un grand merci à tous ceux qui ont joint le geste à la parole : leur générosité permettra de financer une excursion pour les enfants aveugles et malvoyants qui participeront au prochain stage d'autonomie à la mer.

A l'occasion de son anniversaire, Isabelle Speidel a invité ses amis à remplacer les cadeaux par un don à la Ligue Braille. Merci à ceux qui ont répondu à son appel. Leurs dons contribueront au financement du prochain Brailleday, une grande journée récréative pour les enfants aveugles et malvoyants.

Pour leurs noces d'or, Monsieur et Madame Burgraeve-Mertens ont fait un don à la Ligue Braille. Celui-ci sera consacré au financement de la première canne blanche offerte aux personnes qui deviennent aveugles. Merci !

Merci à la société Materne qui nous a offert des pots de compotes. Ces compotes sont utilisées pour les tests de goût les yeux bandés lors des séances de sensibilisation au handicap visuel organisées par la Ligue Braille au Salon de l'Alimentation à Bruxelles, au Salon des Arts ménagers à Charleroi et au Salon de l'Alimentation d'Anvers.

Rectificatif : Dans notre précédent numéro, nous vous faisons part des dons reçus dans le cadre des 65 ans de Madame Betty Bertrand. Nous vous annonçons que ces dons seraient consacrés à l'organisation d'une journée récréative pour les personnes aveugles et malvoyantes. Nous avons omis le souhait de Madame Bertrand qui par ces dons aimerait participer à l'aménagement de notre nouvelle maison locale de Louvain. Toutes nos excuses, Madame Bertrand, mais soyez rassurée : le montant reçu a été réaffecté au projet de maison locale à Louvain. Encore merci.

## ENTRE NOUS

Numéro 4 / 2011  
Octobre – Novembre – Décembre

**20 KM DE BRUXELLES 2012  
TENTEZ LE DÉFI !**

Le dimanche 27 mai 2012, la Ligue Braille sera à nouveau sur la ligne de départ des 20 km de Bruxelles. Chaque année, 30.000 coureurs participent à cet événement qui traverse les rues de notre capitale au son des fanfares et des cris des supporters présents sur tout le parcours. Notre défi : dépasser le nombre record de 342 coureurs dans l'équipe Ligue Braille atteint l'année passée. Pour cela, nous avons besoin de vous et de vos amis, venez rejoindre notre équipe !

Courir 20 km est un défi accessible ! Moyennant quelques séances d'entraînement dès le début de l'année 2012, vous serez en très bonne condition pour le départ fin mai. Et si courir vous semble trop difficile, sachez que la distance peut également être parcourue en marchant.

Vous avez envie de tenter l'expérience ? N'hésitez pas, inscrivez-vous sans attendre dans notre équipe. Pour les personnes aveugles ou malvoyantes et leur guide, les frais d'inscription sont pris en charge par la Ligue Braille. Pour s'inscrire, il suffit de nous contacter avant le 16 mars 2012, par téléphone au 02 533 33 11 ou par e-mail : 20km@braille.be. Nous nous chargerons de votre inscription et vous fournirons votre dossard et chip. Vous recevrez aussi un t-shirt de la Ligue Braille pour être aisément reconnaissable sur le parcours. Une boisson fraîche et un petit en-cas vous seront offerts à notre stand après la course.

Vous aimeriez nous rejoindre, mais vous n'avez pas de guide ? Pas de problème, plusieurs coureurs voyants sont prêts à vous guider durant le parcours et nous pouvons vous mettre en contact avec l'un d'eux.

Demandez aussi à votre famille, vos amis et connaissances s'ils sont intéressés par la course, soit pour y prendre part dans l'équipe Ligue Braille, soit pour parrainer votre course (tout versement à partir de 40 euros donne droit à une attestation fiscale). L'argent récolté servira à financer un projet qui nous tient à coeur : la création d'un Labo de Lumière pour conseiller les personnes malvoyantes en matière d'éclairage et de contraste (lire l'article en p. 25 des pages blanches). Merci de votre collaboration !

## **EN DIRECT DU SERVICE SOCIAL.**

### Changement d'assistante sociale en

## Hainaut Occidental.

Nous vous informons qu'à partir du 02/01/2012, la région du Hainaut Occidental ne sera plus gérée par Sabine GHYSSENS, appelée à de nouvelles fonctions au sein de la Ligue Braille. En attendant son remplacement, les personnes désireuses de contacter le Service social peuvent téléphoner à Michèle VINCENT au 071 32 88 22 tous les mercredis et vendredis de 8 à 11H.

## Moins de 18 ans : frais de déplacements remboursés.

Depuis le 20 mai 2011, une nouvelle intervention de l'assurance soins de santé obligatoire est octroyée dans les frais de déplacement des patients de moins de 18 ans suivis dans un centre de rééducation fonctionnelle (CRF).

Cette mesure entre dans le programme du gouvernement fédéral pour l'amélioration de la qualité de vie des personnes atteintes d'affections chroniques.

La prise en charge des frais de transport existait déjà pour certains patients. La nouvelle mesure concerne les moins de 18 ans pris en charge dans certains centres pour le suivi de pathologies spécifiques, dont la déficience visuelle.

Concrètement, l'assurance soins de santé octroie une intervention dans le coût des trajets aller/retour à concurrence de 0,25 euro/km sur la base de la distance réelle entre la résidence du bénéficiaire et le centre où il est suivi. Pour obtenir ce remboursement, il suffit de remettre à sa mutualité le formulaire de demande délivré et complété par le CRF. L'intervention se fera avec effet rétroactif pour les déplacements qui ont eu lieu depuis le 20 mai 2011.

## Le tiers payant social simplifié.

Depuis le 1er juillet, les patients bénéficiant de l'intervention majorée (BIM) ou du statut Omnio ne paient plus que le ticket modérateur pour une consultation chez leur médecin généraliste. Le médecin généraliste conventionné s'est engagé à appliquer d'une manière générale le tiers payant social lorsque le patient lui en exprime la demande. Le médecin se fait directement payer par

la mutualité, le patient paie uniquement le ticket modérateur. Le médecin non conventionné peut suivre la même procédure. Ce système contribue à renforcer l'accès aux soins pour tous.

Comment en bénéficier ?

- Le patient se présente chez son médecin généraliste muni d'une vignette ou d'une attestation délivrée par sa mutualité.
- Il demande à son médecin généraliste l'application du tarif tiers payant social.
- Il ne paie que le ticket modérateur, soit sa quote-part personnelle.

Source : [www.inami.fgov.be](http://www.inami.fgov.be)

## Indexation des allocations pour personnes handicapées.

Depuis le 1er septembre 2011, les allocations aux personnes handicapées ont été indexées.

L'allocation de remplacement de revenus est augmentée de 2%. Les abattements de catégorie sont également augmentés pour le calcul de l'allocation d'intégration (+ 1,9%), et pour le calcul de l'allocation d'aide aux personnes âgées (+ 1,5%).

Voici donc les nouveaux montants :

L'allocation de remplacement de revenus :

- Catégorie A : 6.164,56 euros.
- Catégorie B : 9.246,83 euros.
- Catégorie C : 12.329,11 euros.

Pour l'allocation d'intégration :

- Catégorie A : 5.688,97 euros.
- Catégorie B : 8.533,45 euros.
- Catégorie C : 11.377,94 euros.

Pour l'allocation d'aide aux personnes âgées :

- Catégorie A : 12.179,68 euros.
- Catégorie B : 12.179,68 euros.
- Catégorie C : 15.219,54 euros.

Source : [www.handicap.fgov.be](http://www.handicap.fgov.be)

**SPF Sécurité sociale :**

# Modèles de «déclarations» adaptés.

Depuis le 13 septembre 2010, lorsque vous introduisez une demande auprès de votre commune (allocation, attestation générale, carte de stationnement, ...), vous devez compléter une «déclaration».

Le SPF Sécurité sociale a modifié ces déclarations pour les simplifier et vous les rendre plus accessibles. À partir du 13 octobre 2011, si vous introduisez une demande, vous recevez un modèle de déclaration adapté.

En pratique, qu'est-ce qui a changé ?

1) Le texte est légèrement corrigé et la présentation est adaptée.

2) Un formulaire «Procuration Handiweb» est ajouté à quatre des déclarations :

- d'une allocation de remplacement de revenus et d'une allocation d'intégration (ARR/AI) ;
- d'une allocation d'aide aux personnes âgées (APA) ;
- d'une attestation générale ;
- d'une carte de stationnement.

Grâce à ce formulaire, vous pourrez autoriser une personne de votre choix (un de vos proches, un ami, un assistant social,...) à consulter le programme «Handiweb» pour voir où en est votre dossier (mais pour cela, cette personne devra disposer d'une carte d'identité électronique et d'un lecteur de carte d'identité électronique).

3) Trois autres déclarations ont aussi été simplifiées, il s'agit des déclarations pour l'obtention :

- d'une carte de stationnement ;
- d'une attestation TVA (c'est la déclaration que vous devrez compléter pour obtenir la preuve de la reconnaissance de votre handicap et pouvoir bénéficier :
  - du taux de TVA réduit pour votre véhicule (achat, entretien) ;
  - de l'exonération de la taxe de mise en circulation et de la taxe annuelle de circulation) ;
- d'une carte de réduction pour les transports en commun.

Pour toutes ces questions relatives au SPF Sécurité sociale, n'hésitez pas à prendre contact avec notre Service social.

Source : [www.handicap.fgov.be](http://www.handicap.fgov.be)

## Petit rappel important...

Certaines personnes handicapées bénéficient encore actuellement d'une allocation relevant de l'ancien régime (loi de 1969) :

- l'allocation ordinaire ;
- l'allocation spéciale ;
- l'allocation pour l'aide d'une tierce personne.

Si vous êtes dans ce cas et que vous n'avez pas encore atteint l'âge de 65 ans, ce qui suit vous concerne. Il est en effet primordial de réaliser un état des lieux quelques mois avant votre 65<sup>e</sup> anniversaire et du passage à la pension.

Notre Service social peut en effet analyser avec vous l'intérêt ou non de faire une demande d'allocation dans les nouveaux régimes en vigueur actuellement : l'allocation de remplacement de revenu et l'allocation d'intégration, l'allocation d'aide aux personnes âgées et ce pour éviter que votre droit s'éteigne. Afin de préserver vos droits au maximum, cette analyse doit être réalisée avant vos 65 ans.

## **EN DIRECT DU SERVICE CULTUREL.**

### En parcourant les livres...

Nous parcourons aujourd'hui les rayons de la Bibliothèque à la découverte des ... romans historiques. Vous y trouverez plus de 1000 romans de ce genre, en livre parlé, de Walter Scott à Max Gallo, de la Préhistoire aux temps les plus récents. Ils remportent auprès de nos lecteurs un vif succès qui ne faiblit pas.

Pour débroussailler cette vaste collection, «Des idées et des Livres», revue sonore de la Bibliothèque, lui consacre la rubrique «En parcourant les livres» des deux derniers numéros de l'année. Un chapitre présente plus particulièrement les romans policiers historiques. Avis aux amateurs ! N'hésitez pas à vous abonner gratuitement en téléphonant au 02 533 32 40 ou au 02 533 32 55.

Pour ne prendre ici que la période s'achevant avec l'Ancien Régime, on constate que les auteurs situent leurs histoires dans des contextes très variés, parfois surprenants, comme par exemple, celui de la préhistoire avec l'Américain Jean M. Auel mettant en scène, dans la série Les enfants de la Terre, la jeune Ayla, Homo

Sapiens de son état, il y a des millions d'années. Comment peut-il reproduire la société préhistorique, allez-vous nous dire ?

Effectivement, certains éléments relèvent de l'imagination de l'auteur. Cela n'empêche, l'histoire est prenante et on avale les différents tomes à toute vitesse.

Demandez le premier tome de la série : Le clan de l'ours des cavernes (livre n° 19315). Ayla a alors 5 ans et échappe à un tremblement de terre...

Vous êtes féru d'Egypte ancienne ? La Bibliothèque vous propose la (re)découverte de quatre écrivains : Pauline Gedge, Christian Jacq, Gérard Messadié et Violaine Vanhoyeke, tous fascinés par les mystères de l'Egypte. La plupart de leurs romans s'y déroulent. On dit que Christian Jacq se serait pris de passion pour l'histoire de ce pays dès l'âge de 13 ans ! Il a achevé ses études d'archéologie et d'égyptologie par un doctorat à la Sorbonne. Ce n'est pas rien ! Adulés par certains, honnis par d'autres, la plupart de ses romans, notamment les séries, sont des best-sellers : Ramsès, Les mystères d'Osiris, La pierre de lumière, etc. Et vous, qu'en pensez-vous ?

Envoyez-nous votre avis grâce aux fiches d'écoute accompagnant les livres parlés que vous empruntez !

Le roman historique est à l'origine un roman médiéval. En plus des incontournables, la Bibliothèque dispose d'un large panel de romans historiques qui se déroulent au Moyen Âge. Le Nom de la rose et Les Piliers de la Terre sont sans nul doute les deux ouvrages les plus célèbres dans cette catégorie.

**Le Nom de la rose (livre n° 3817)** est un roman de l'Italien Umberto Eco, paru en 1980. Il reçoit le prix Médicis étranger en 1982. Ce livre est à la fois un roman historique et un roman policier, c'est certainement l'une des raisons de son succès.

En 1327, Guillaume de Baskerville, moine franciscain, exquisiteur et représentant du Saint-Empire, se rend dans une abbaye située aux confins de la Provence et de la Ligurie, afin de découvrir comment est mort l'un des moines, retrouvé défenestré.

**Les Piliers de la Terre (livre n°16789 et n°16937)** a été écrit en 1989 par Ken Follett et publié en français en 1990. C'est une magnifique fresque des 12e et 13e siècles sur la vie, en Angleterre, des artisans itinérants, des bâtisseurs et des pèlerins. Le roman relate la construction de la cathédrale de Kingsbridge (qui n'a jamais existé par ailleurs) et les tractations entre le roi, les

seigneurs locaux et l'Église.

Vous avez aimé ces deux livres ? Vous aimerez alors certainement **Le passeur de lumière, de Bernard Tirtiaux (livre n°8811)**. Au douzième siècle, le jeune Nivard de Chassepierre décide de consacrer sa vie à la magie de la lumière dans les vitraux. Il voyagera dans l'Europe entière et en Orient et deviendra l'un des plus grands maîtres-verriers de son temps et celui qui réalisa les vitraux de la cathédrale de Chartres.

L'oeuvre de Jean Diwo est abordée à différentes reprises dans le numéro 3 de «Des idées et des Livres», car c'était un grand romancier de l'Histoire. Il est décédé à l'âge de 96 ans, le 10 juin 2011. Jean Diwo n'a pas toujours écrit des romans historiques et pourtant, il avait du métier. Mais comme il était né le 27 décembre 1914, il avait d'abord pris le temps de vivre plusieurs vies : une enfance à Paris du côté du faubourg Saint-Antoine, des études de lettres à la Sorbonne, une carrière de journaliste sportif, puis de grand reporter passé par «Paris-Soir», et puis, surtout, plus de vingt ans à la tête du «Télé 7 jours», qu'il avait fondé en 1960...

### **Un roman vous a plu, mais vous désirez un complément d'informations ?**

La Bibliothèque dispose de nombreuses études grâce auxquelles vous pourrez confronter la fiction et la réalité historique. Vous avez lu le roman **Le Roi-Soleil, de Max Gallo (livre n° 21358)**, vous apprécierez peut-être le livre écrit par **Michel Déon, Louis XIV par lui-même** qui revient sur la vie et les réalisations de Louis XIV (**livre n° 21378**).

## **Nos coups de coeurs.**

### **J'aime pas les autres, de Jacques-André Bertrand (n°19333).**

Depuis son plus jeune âge, Anatole n'a que des problèmes avec les autres. Fils d'un instituteur maniaque, son plus gros souci est de vouloir vivre les paradoxes et les contradictions de la vie (ainsi, pourquoi choisir entre sa femme et sa maîtresse quand il les aime pareillement ?). De l'enfance à l'âge mûr, Anatole pose un regard souvent perplexe, parfois ironique, sur les institutions et les êtres, ces gens pour qui, quoi qu'il en dise, notre narrateur a la plus grande tendresse.

*Marine.*



### **La treizième colonie, de Romain Sardou (n°21879).**

Chouette saga historique qui retrace la naissance de la treizième colonie anglaise sur le continent américain, la Géorgie. On suit dans ce premier tome les péripéties de deux familles attirées par les promesses de l'Amérique qui, malgré leurs différences sociales et religieuses (les uns sont catholiques, les autres anglicans), devront se côtoyer. Suite à un événement douloureux, une haine féroce s'installe entre les Bateman et les Muir, une haine qu'ils transmettront à leurs descendants. Le deuxième tome de cette trilogie, *La main rouge*, est attendu en librairie début novembre !  
*Catherine.*

### **En avant, route !, de Alix de Saint-André (n°21418).**

La randonnée pédestre suscite de plus en plus de vocations, que l'on soit sportif ou non. Par ailleurs, les quêtes philosophiques ou spirituelles sont également dans l'air du temps. Est-ce pour cela que le pèlerinage de Compostelle est (re)devenu «mythique» ? Le récit d'Alix de Saint-André ne cache rien des moments difficiles de cette marche au long cours. Le chemin, loin d'être toujours idyllique, longe parfois autoroutes ou dépôts d'ordures. Les compagnons de route ou de chambrée sont parfois insupportables, mais que de truculents passages suscitent-ils ! Que de belles et improbables rencontres aussi, racontées avec tant de fraîcheur ! Faites votre propre marche vers Compostelle ! En avant, lecture !  
*Gérard.*

### **Doña Isabel, de Christel Mouchard (n°22031).**

C'est une histoire vraie et tragique d'une expédition en Amazonie au XVIIIe siècle qui a inspiré l'auteur de ce roman. Qu'est-il vraiment arrivé à cette expédition ? Comment Doña Isabel a-t-elle survécu ? Un savant réputé de l'époque décide de mener l'enquête et nous emmène sur les traces de cette belle Isabel. Mystère, aventure et récit historique nous plongent dans l'Amazonie d'un autre temps. Bien à l'abri des moustiques et autres périls, nous savourons chaque minute de ce récit d'aventure bien ficelé.  
*Stéphane.*

## **Top 10 du livre parlé pour le 3e trimestre 2011.**

### **ROMANS :**

1. *Au jour le jour* – Danielle Steel (n° 21744).
2. *Une si belle école* – Christian Signol (n° 21873).

3. *Plus belle sera la vie* – Stéphane Bern (n° 20373).
4. *L'appel de l'ange* – Guillaume Musso (n° 21738).
5. *La dague au Lys Rouge (t1)* – Juliette Benzoni (n° 21623).
6. *Le moulin des sources* – Françoise Bourdon (n° 21636).
7. *D'espoir et de promesse* – Françoise Bourdin (n° 21467).
8. *Le couteau de Ravillac (t2)* – Juliette Benzoni (n° 21737).
9. *Je t'ai donné mon coeur* – Mary Higgins Clark (n° 20621).
10. *La passagère du France* – Bernadette Pecassou-Camebrac (n° 20370).
- 11.

#### NON-ROMANS :

1. *Secrets d'Histoire* – Stéphane Bern (n° 21474).
2. *Quand je pense que Beethoven est mort alors que tant de crétins vivent* – Éric Emmanuel Schmitt (n° 21340).
3. *Baudouin : biographie* – Thierry Debels (n° 21750).
4. *Le roi tué* – Jacques Noterman (n° 21649).
5. *Et la retraite bordel* – Sim (n° 20428).
6. *Sous mon niqab* – Zeina (n° 21971).
7. *Petites histoires des grandes chansons* – Fabien Lecoivre (n° 20958).
8. *La spectaculaire histoire des rois des belges* – Patrick Roegiers (n° 19392).
9. *Charles de Belgique* – Rien Emmery (n° 19669).
10. *Le temps des avants* – Charles Aznavour (n° 19931).

## **EN DIRECT DU SERVICE LOISIRS.**

### **Réorganisation des animations culturelles bruxelloises.**

A partir de janvier 2012 l'organisation des «Jeudis culturels» se verra quelque peu modifiée. Les animations seront proposées selon un cycle trimestriel et axées autour des thèmes suivants : musique (variété, populaire, etc.), animation littéraire, musique classique, conférence ou récit de voyage, théâtre ou lecture.

**Une visite sera également au programme lors de ce trimestre**, elle aura toujours lieu un 4e jeudi. Ces petites excursions (trois par an) se dérouleront à Bruxelles et seront

variées : musée, visite d'entreprise, monuments,...

Une animation préparatoire sera organisée le jeudi précédent la visite en question.

Les visites, ainsi que les animations préparatoires sont accessibles à toute personne assistant aux Jeudis culturels, au Fanal et aux divers clubs de loisirs bruxellois.

**Si les animations restent libres d'accès et gratuites, les visites devront faire l'objet d'une réservation et d'un paiement de 7€.** Pour toute question et inscription (pour les visites) veuillez téléphoner à : Stéphane Depoorter au 02 533 32 50. **Attention le nombre de places est limité !**

Ces visites s'ajoutent à notre traditionnelle excursion qui se déroule généralement au mois de juin au départ du Fanal. Pour rappel, il n'y a pas d'animations culturelles au cours des mois de juillet et août. Le mois de décembre est réservé aux activités de fin d'année.

## Agenda des animations culturelles à Bruxelles.

Informations : Mohammed Hajjaoui, Stéphane Depoorter.

Tél : 02 533 32 83 - e-mail : mohammed.hajjaoui@braille.be

Tél : 02 533 32 50 - e-mail : stephane.depoorter@braille.be

**À la Ligue Braille (57, rue d'Angleterre 1060 St-Gilles à 14h15) :**

**Le jeudi 05 janvier 2012 : Vive la chanson française !**

Pour ce premier rendez-vous de l'année, nous avons le plaisir de recevoir Margriet Knip et Philippe La Grappe. Ils nous proposent un récital de chansons aux couleurs de la France.

**Le jeudi 19 janvier 2012 : Les contelles d'Agnès Bouvel.**

Agnès Bouvel, écrivaine et diseuse, nous présente cette fusion entre contes et nouvelles dont elle est l'inventrice.

**Le jeudi 02 février 2012 : Tout en classique !**

C'est toujours avec grand plaisir que nous passons une après-midi «classique» avec les élèves de Mme Ouziel du Conservatoire Royal de Mons.

**Le jeudi 16 février 2012 : «L'histoire du roman policier du 19ème siècle à nos jours : le polar est-il vraiment un fait de société ?»**

Conférence présentée par Martine Cadière, auteure et conférencière, membre de l'Association des Ecrivains belges et de l'Association des Conférenciers de langue française. Elle écrit essentiellement des romans policiers contemporains dont le sujet est toujours une femme mythique, qui a des combats à mener et des idées à défendre.

**Le jeudi 01 mars 2012 : Théâtre : Les trois soeurs de Tchekhov.**

Présentation et extrait de la pièce qui se joue au Théâtre Varia du 10 février au 3 mars (du mardi au samedi 20h30, sauf les mercredi 19h30). Mise en scène de Michel Dezoteux. Olga, Irina et Macha, les trois soeurs, vous attendent dans leur maison de province, en rêvant de retourner un jour à Moscou, la ville de leur enfance et de tous leurs espoirs...

En présence de Sophie Maillard (Irina), Emilie Maquest (Macha) et Dominique Pattuelli (Olga).

**Le jeudi 15 mars 2012 : Au temps où Bruxelles brassait.**

Wanda Balcers, chercheuse à l'Université Libre de Bruxelles, nous donne un aperçu historique des grandes brasseries bruxelloises qui ont marqué le territoire de la capitale. **Conférence préparatoire à la visite du 22 mars !**

**Le jeudi 22 mars (4e jeudi) : VISITE des anciennes brasseries Wielemans Ceuppens à Forest.**

Fleuron de l'Art Déco, le célèbre bâtiment d'Adrien Blomme abrite aujourd'hui le musée d'art contemporain de Bruxelles. Grâce à cette visite, replongez dans le riche passé industriel de Bruxelles. Rendez-vous devant la Ligue Braille à 14h00. Retour prévu vers 16h30. Si vous participez aux animations culturelles à la Ligue Braille ou au Fanal, si vous êtes inscrits dans les clubs de loisirs bruxellois, n'hésitez pas à vous inscrire car les places sont limitées !

**Au Fanal (rue Stallaert – 1050 Ixelles à 14h15) :**

**Le mercredi 11 janvier 2012 : Ici, là-bas et ailleurs.**

André Shore vous propose un récital de chansons françaises. Il reprend des textes d'auteurs connus des années 60 à 80. Son jeu

de guitare est professionnel, raffiné et diversifié. Une belle après-midi en perspective !

**Le mercredi 08 février 2012 : La musique légère ... pas sérieuse ?**

Conférence musicale présentée par André Van Oekel, musicologue et conférencier dans le cadre de ses présentations «clés pour la musique».

**Le mercredi 14 mars 2012 : Concert classique.**

Pour animer notre après-midi, nous avons le plaisir d'accueillir le groupe de La Petite Chambre du Chêne, un ensemble à cordes composé de jeunes musiciens du Conservatoire Royal de Musique de Bruxelles.